

## Conseil communautaire du 15 janvier 2021

DÉLIBÉRATION N° 2021-CC-1S-DBR-07

### ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'An Deux Mille Vingt-et-un le Vendredi 15 du mois de Janvier à neuf-heures-trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes Orange Tiné dor, à la Désirade, en séance publique, sous la présidence de Monsieur CORNET Cédric, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

**PRÉSENTS** : MM. CORNET Cédric - PANCREL Bernard - TONTON Loïc – Mmes SOLVAR EPOUSE SINIVASSIN Nicole, Edouard - MONTOUT Liliane - M. BACLET Guy Albert – Mmes BROSIUS Myriam Lucie - MOLIA Wennie - M. ALBERT Richard – Mmes LOUIS Nanouchka - DAIJARDIN Muguette - MM. BARBIN Teddy Olivier - BEAUPERTHUY Emmery - Mme CLARAC Elodie - M. FRAIR Jules Joël.

**EXCUSES** : M. PERIAN Jean-Luc (Procuration à Richard ALBERT) - Mme PHOUDIAH Mélila (Procuration à Bernard PANCREL) - M. PIERRE-JUSTIN Patrice (Procuration à Loïc TONTON) - M. HOTIN Michel Eloi (Procuration à Cédric CORNET) - Mme KANCEL ÉPOUSE MURAT Marguerite Ephrème (Procuration à Jules FRAIR) – M. LUTIN David Laurent (Procuration à BACLET Guy) – Mme PAULON Nina Valentine (Procuration à Cédric CORNET).

**ABSENTS** : Mme CELINI Nadia – MM. BAPTISTE Christian - BAPTISTE Francs - CHATEAUBON Hugues - CHRISTOPHE Jean-Claude Sulpice – Mme FARO ÉPOUSE COURIOL Lydia - M. GALVANI Lucien - Mmes GRANDISSON Mariane - HUGUES Valérie - JEAN EPOUSE RAMOUTAR-BADAL Olivia - M. KANCEL Jacques, Lucien - Mme LAPTES Sylvia - M. LATCHOUMANIN Eric - Mme MANDRET ÉPOUSE PASSAVE Mariette - M. MARY Teddy - Mme PEROUMAL Sophie - MM. QUIQUEREZ Yves - SOLVET Patrick - Mme VIROLAN Jocelyne Albert.

**Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil communautaire : 41**

**Conseillers présents : 15**

**Conseillers représentés : 7**

Date de la convocation :	09 Janvier 2021
Date d'affichage :	09 Janvier 2021
Nombre de conseillers en exercice :	41
Nombre de présents :	15
Nombre de votants :	22
Secrétaire de séance :	Loïc TONTON

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**Vu** le Code général des Collectivités territoriales, notamment applicable à la CARL par renvoi de l'article L. 1612-20-, L.2311-1 suivants ainsi que L. 2313-1 et suivants applicables à la CARL par renvoi de l'article L. 5211-36 du même code, D. 2311-16 ;

**Vu** le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M 14 dans sa version actuellement en vigueur ;

**Vu** la délibération du Conseil communautaire du 23 décembre 2020 relative au débat sur les orientations du budget primitif de 2021 ;

**Vu** le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes présenté lors du conseil communautaire du 11 décembre 2020 ;

**Vu** le projet de budget primitif 2021 tel qu'annexé ;

**Vu** l'avis de la commission Stratégie financière et évaluation des politiques publiques réunie le 08 janvier 2021 ;

**Considérant** la nécessité pour la CARL d'adopter le budget primitif avant le 15 avril (30 avril en 2021 et chaque année de renouvellement des conseils municipaux) de l'année considérée ;

Monsieur le Président soumet à l'examen et au vote le projet de budget primitif 2021 qu'il propose tel qu'annexé à la présente ;

**Entendu le rapport de M. le Président et après en avoir débattu,**

**Par 21 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, la majorité requise des suffrages étant atteinte,**

**DELIBERE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : Vote** par chapitre puis dans sa globalité, le budget primitif 2021 de la CARL de manière suivante :

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

Chapitre 013 – Atténuations de charges	56 000,00 €
Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	250 000,00 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes	29 559 025,73 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions, participations	5 574 934,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>35 439 959,73 €</b>

Les dépenses de fonctionnement comme suit :

Chapitre 011 – Charges à caractère général	19 828 415,00 €
--	-----------------

Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	
Chapitre 014 – Atténuations de produits	3 574 567,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	2 604 207,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	115 000,00 €
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	521 006,73€
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	1 705 000,00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	814 181,00€ €
Chapitre 042 – Opération d'ordre transfert entre sections	977 583,00 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>35 439 959,73 €</b>

Les recettes d'investissement se répartissent comme suit :

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	814 181,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	977 583,00 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	200 000,00 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	500 000,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	10 000 000,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>12 491 764,00 €</b>

**Les crédits proposés pour les dépenses d'investissement sont les suivants :**

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	200 000,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	770 000,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	1 005 000,00 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	200 000,00 €
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées	500 000,00 €
Chapitre 154 – Maison des arts et culture communautaire	100 000,00 €
Chapitre 155 – Aménagement du littoral	60 000,00 €
Chapitre 157 – Plan Climat énergie	38 200,00 €
Chapitre 160 – Unité de traitement DMA	1 000 000,00 €
Chapitre 163 – Déchetteries	503 500,00 €
Chapitre 171 – Terrain de foot à gazon synthétique	826 240,00 €
Chapitre 172 – TEPCV	7 000,00 €
Chapitre 181 – GEMAPI	3 052 824,00 €
Chapitre 183 – Plan d'urgence eau potable	1 000 000,00 €
Chapitre 185 – Construction déchèterie du Gosier	1 250 000,00 €
Chapitre 186 – Adressage	300 000,00 €

Chapitre 300 – Marché d'intérêt communautaire	
Chapitre 301 – Plate-forme numérique	189 000,00 €
Chapitre 302 – PLH	240 000,00 €
Chapitre 303 – Assainissement et eau potable grand baie	200 000,00 €
Chapitre 304 – Compacteur déchets Désirade	350 000,00 €
Chapitre 305 – Guichet unique	400 000,00 €
Chapitre 50 – Réalisation du siège + Parking de la CARL	200 000,00 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>12 491 764,00 €</b>

**Article 2 : Arrête** le budget global 2021 conformément au tableau suivant :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	35 439 959,73 €	35 439 959,73 €
Investissement	12 491 764,00 €	12 491 764,00 €
<b>Total</b>	<b>47 931 723,73 €</b>	<b>47 931 723,73 €</b>

Le projet de budget primitif 2021 est voté en équilibre, le total des dépenses étant égal au total des recettes.

**ARTICLE 3 :** Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en  
Préfecture le

Fait et délibéré ce jour  
Pour extrait conforme,

Et publication ou notification le

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
LA RIVIERA DU LEVANT



Annexes :

- BP 2021 ;
- états annexes obligatoires ;
- présentation brève et synthétique ;